

Département de l'Aveyron
Arrondissement de Millau
COMMUNE DE REQUISTA

N° 2026 / 32

**EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU
MAIRE DE LA COMMUNE DE REQUISTA.**

OBJET : DÉLÉGATIONS DE FONCTIONS A UN CONSEILLER MUNICIPAL.

Le Maire de la Commune de Réquista,

Vu l'article L.2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le procès-verbal de la séance d'installation du Conseil Municipal de Réquista en date du 27 mars 2026, au cours de laquelle il a été procédé à l'élection du Maire et des Adjoints,

Vu la délibération n°2026/07 du 27 mars 2026 relative à l'élection du Maire et des adjoints,

Considérant la nécessité pour la bonne marche des affaires communales de procéder à une redistribution de ses délégations,

Considérant la nécessité pour la bonne marche des affaires communales de procéder à une délégation de fonction du Maire au bénéfice de Monsieur **RECOULES Jean-Michel** Conseiller Municipal,

ARRETE

Article 1° : - En application de l'article L.2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur **RECOULES Jean-Michel**, Conseiller Municipal, est délégué aux relations avec la Société d'Economie Mixte Locale du Marché Ovin de Réquista.

❖ Délégations de fonctions lui est donné dans ces domaines et notamment pour :

- Les questions liées aux relations entre le Marché Ovin de la Commune et les différents organismes tels que la Fédération Française des Marchés Bétail Vif, les services de la D.D.C.S.P.P. de l'Aveyron et France-Agrimer,
- Les questions liées aux relations avec la Société d'Economie Mixte Locale du Marché Ovin de Réquista.
- La mise en œuvre des politiques sanitaires et règlementaires du Marché Ovin incombant à la commune.

Ces fonctions seront comme celles prévues à l'article 1^{er} ci-dessus, assurées concurremment avec nous.

Article 2° : - Monsieur le Secrétaire Général de la Mairie de Réquista est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Article 3° : - Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Madame la préfète aux fins de contrôle de légalité.
- Monsieur le Trésorier.
- L'intéressé.

Reçu notification le
L'intéressé,



Fait à Réquista, le 30 mars 2026
Le Maire,
Michel LAURENS

